

Sujet : [INTERNET] Participation enquête publique projet éolien LUPSAULT ET ORADOUR D'AIGRE

De : "Sonnette d'Alarme" <sonnettedalarme@gmail.com>

Date : 09/02/2019 10:12

Pour : pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr



Monsieur,

Au nom de l'Association Sonnette d'Alarme et en tant qu'habitante du nord de la Charente (Valence), **je m'oppose à ce nouveau projet éolien sur le Territoire des communes de Lupsault et Oradour d'Aigre.**

Les raisons en sont multiples :

- Je suis consciente de la nécessité d'une transition énergétique pour notre planète mais je constate depuis plusieurs mois **le développement anarchique** de nouveaux projets éoliens dans notre secteur du Nord Charente et la poussée tout aussi anarchique de nouvelles machines industrielles toujours plus hautes (180 et 200 mètres !).

- Cette anarchie et le manque de concertation sur l'implantation raisonnée de nouveaux projets conduisent aujourd'hui à **une véritable saturation visuelle du Nord Charente et une véritable atteinte à notre patrimoine rural et culturel.**

L'impact de ce nouveau projet serait irréversible et nuisible aux habitants mais également au développement touristique de ce secteur de la Charente. Arrêtons les dégâts !!

Les nuisances qu'apporteraient ce nouveau projet éolien (saturation visuelle des paysages, encerclement éolien) viendraient s'ajouter de manière insupportable pour les habitants à celles que ce secteur subit déjà par l'ensemble des 80 éoliennes installées ou autorisées dans le nord de la Charente.

- **La Charente ne peut pas supporter à elle seule l'objectif fixé en matière d'énergie éolienne pour la Nouvelle Aquitaine !** La Charente Nord produit déjà avec l'énergie éolienne plus de 70 % de ses besoins en électricité alors que l'objectif **national** affiché par notre président est de 30% (toutes énergies renouvelables confondues à l'horizon 2030).

Je vous invite à regarder une carte récente de la DREAL recensant l'ensemble des projets éolien en activité, validés ou en cours d'instruction....Hallucinant !!

- Veux t-on oublier l'attrait touristique de notre secteur ! Est-ce cela que nos élus veulent pour notre Charente Nord ?

Ces nouvelles éoliennes enverraient un message clair aux touristes empruntant nos routes : "Inutile de vous arrêter / Zone sacrifiée / aucun intérêt touristique !! "

Quel avenir alors pour notre territoire ?

- **Je ressens un vrai sentiment d'oppression lié à cet encerclement éolien, une oppression rendue encore plus forte la nuit par le clignotement rouge incessant de toutes ces machines qui occupent toute la ligne d'horizon de ce secteur. N'en rajoutons pas !**

Ce stress ressenti et partagé est une atteinte à la santé des habitants de la Charente Nord et insuffisamment pris en compte.

- **L'effort en matière de transition énergétique doit être partagé au niveau national. Notre secteur l'a largement fourni et atteint. Tournons nous maintenant vers des énergies aux impacts visuels et touristiques beaucoup moins forts, comme le photovoltaïque, la géothermie, l'isolation des habitations, par exemple.**

Bien cordialement,

Claire de Lafond
présidente de Sonnette d'Alarme



Sujet : [INTERNET] A l'attention de Monsieur Dominique Bichon, Commissaire Enquêteur

De : chateau.gorce@orange.fr

Date : 09/02/2019 21:34

Pour : pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Nous nous opposons fermement au projet de Valorem de 7 aérogénérateurs géants sur les communes de Lupsault et d'Oradour-d'Aigre.

Installé depuis plus de 10 ans à Pleuville, nous connaissons bien la région. Il y a quelques années c'était un bonheur de se promener et de visiter la Charente, la Vienne, la Haute-Vienne, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime. Depuis de plus en plus des aérogénérateurs sont installés partout, l'attractivité du terroir a beaucoup diminué et c'est choquant de voir comment le paysage est en train de se transformer en zone industrielle.

Au lieu d'un paysage reposant et bucolique, nous voyons souvent des pales mécaniques qui tournent le jour et qui clignotent agressivement pendant la nuit ! Le beau paysage et le calme, un grand atout de cette région, est en grand danger et on se demande pourquoi l'invasion par ces machines industrielles continue même si l'on sait bien qu'**en Allemagne la transition énergétique est un des plus grands scandales depuis la Seconde Guerre Mondiale**. Ce pays est aujourd'hui le plus grand pollueur d'Europe. D'un côté beaucoup d'argent pour peu des gens/entreprises et de l'autre côté beaucoup de soucis pour des milliers des personnes qui doivent vivre près des machines gigantesques dans une campagne saccagée.

Il y a déjà la saturation avec trop de zones industrielles dans cette région et on se sent de plus en plus encerclé. L'objectif des MW ici est plus qu'atteint et couvre largement les besoins. On sait qu'au cours du transport jusque 30% de l'énergie peut être perdue et on ne peut pas dire que c'est une énergie renouvelable et écologique puisque elle est intermittente, pose un grand souci et n'est pas du tout rentable (hors subvention) dans une région avec si peu du vent. Il faut bien trouver des énergies renouvelables mais qui méritent cette qualification.

Les aérogénérateurs représentent un intérêt privé mais le patrimoine est commun pour toute la France. Nous avons deux gîtes à Pleuville et nos hôtes viennent dans cette région à cause de la tranquillité et la nature préservée. Les aérogénérateurs défigurent de plus en plus ce magnifique paysage et les hôtes nous disent clairement qu'ils ne veulent pas passer leurs vacances près des machines industrielles ou les voir de partout. Nos habitués sont très surpris que tous les ans il y a de nouveaux monstres qui les gênent énormément. Si cette folie ne s'arrête pas, ils iront chercher d'autres destinations de vacances.

Ce que nos hôtes nous disent est confirmé dans le document « L'étude et un sondage édifiant, les touristes disent non aux éoliennes industrielles géantes » publié par l'Association des Hébergeurs Touristiques de l'Indre et des départements limitrophes en novembre 2017:

« L'association AHTI vient de clôturer une enquête afin d'apporter des éléments de mesure concernant l'impact d'implantation d'éoliennes industrielles sur le choix d'une destination touristique.

Cette enquête a été menée en 2017 sur un corpus de 1280 touristes accueillis en Gîtes et chambres d'hôtes de l'Indre ou visiteurs (âgés de plus de 18 ans).

Quel serait l'impact de l'implantation d'éoliennes industrielles sur votre choix de destination touristique ?

- Si ces éoliennes sont visibles depuis votre lieu d'hébergement :

Dans un environnement proche (0 à 2 kms) : 97 % changent de destination

A moyenne distance (2 à 10 kms) : 95 % changent de destination

A l'horizon (> à 10 kms) : 72 % changent de destination

- Si ces éoliennes sont visibles lors de vos activités touristiques dans le PNR Brenne ou à proximité :

Dans un environnement proche (0 à 2 kms) : 71 % changent de destination

A moyenne distance (2 à 10 kms) : 56 % changent de destination

A l'horizon (> à 10 kms) : 34 % changent de destination

Les résultats obtenus montrent clairement que l'attractivité touristique d'un territoire et donc de son P.I.B peuvent être anéantis avec l'implantation d'éoliennes industrielles. »

Le tourisme est une carte économique majeure de la France et les retombées sont immenses. Si beaucoup moins de touristes viennent le secteur touristique français va être impacté gravement.

Un conseiller municipal d'une commune où il y a un projet éolien nous a confirmé qu'il y a plusieurs familles sur la commune qui veulent quitter leurs maisons au cas où le projet se réaliserait. Le revenu des impôts que la commune perdrait serait plus grand que le montant que la commune recevrait pour les aérogénérateurs installés ! Si ces maisons seraient vendables ou non c'est une autre question parce que presque personne ne veut acheter une maison près d'une centrale éolienne. En tout cas les valeurs des maisons diminueraient et auraient un négatif impact sur la commune. Finalement tout le monde perd et pas seulement le paysage est détruit mais les gens se plaignent et la zizanie s'installe. C'est déjà le cas dans beaucoup de communes avec des machines industrielles qui divisent la population.

Il y a des gens qui sont nées ici et d'autres qui ont choisi de s'installer dans cette région à cause du cadre de vie. Tout d'un coup ce splendide paysage se transforme et on se sent menacé par le gigantisme des machines qui détruisent le paysage, qui gâchent la vie des riverains et qui impactent gravement la santé. **Nous avons des obligations mais l'état n'a-t-il pas aussi des obligations? Peut-il détruire la richesse naturelle? Ne devrait pas tout le paysage être protégé? Est-ce que la santé des humains et**

des animaux ne vaut rien ?

La hauteur des machines industrielles a augmenté énormément dans les dernières années mais la distance entre celles et les habitations est toujours 500m en France ! A cause des machines industrielles infernales beaucoup trop près des habitations **il y a déjà trop de victimes qui souffrent des nuisances sonores et visuelles et en plus beaucoup ont des problèmes de santé à cause des infrasons.**

- **Comment peut-on prendre le risque que d'autres victimes s'ajoutent?**

- **Ne faudrait-il pas d'abord se dévouer aux doléances des riverains et s'occuper sérieusement des plaintes avant de présenter d'autres projets partout ?**

Des monstres qui sont de plus en plus hauts, qui font du bruit, qui sont néfastes pour la santé, la faune et la flore et qui clignotent agressivement pendant la nuit c'est déjà grave mais qu'ils peuvent être installés à 500 mètres des habitations est scandaleux et en plus très dangereux. Sur le "parc" le Confolentais il y a plus de 60 personnes qui se sentent comme victimes et qui souffrent de ces machines infernales. Le commissaire enquêteur qui donnait un avis favorable à ce projet il y a quelques années a écrit dans son rapport en janvier 2018 concernant l'enquête publique sur Chasseneuil-en-Bonnieure ce qui suit et il a donné un avis défavorable sur ce projet:

"-6 sur le vécu du commissaire enquêteur

Il a mené l'enquête publique sur le parc éolien du confolentais fin 2013. A l'occasion de la présente enquête, il a eu le retour d'expérience du fonctionnement de ce parc. Les élus soutenaient tous le projet à l'époque. Il y a eu un renversement total de leur position causé entre autre par le non respect des engagements financiers auprès des collectivités. Même les propriétaires des terrains auraient été déçus. Les craintes des nuisances exprimées à l'époque se sont confirmées,

l'exploitant ayant tardé à mettre en œuvre les bridages pour limiter l'émergence acoustique. Monsieur Jean Noël Rainaud habitant la Jaroussie 16350 St Coutant, que j'avais rencontré à l'époque a tenu à se déplacer pour témoigner de sa situation. Il m'a déclaré qu'il était dans l'impossibilité d'habiter sa maison rénovée située à Fonbarreau de St Coutant distante de 600 m du parc, car le bruit, par vent fort est tel qu'il lui est impossible d'y vivre sereinement. A l'occasion d'un déplacement personnel en hiver sur la D749 , route qui travers St Coutant, je fus surpris de la transformation du paysage qu'avait généré la présence des éoliennes."

Nous nous permettons de vous envoyer le lien suivant qui contient un excellent article:

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/arretons-cette-transition-energetique_2035217.html

Il dit dans l'article entre autres:

Lorsqu'il n'y a ni vent ni soleil et qu'on a démantelé les centrales nucléaires, il n'y a que trois solutions : soit on importe du courant, soit on allume les centrales à charbon et à gaz, soit on coupe le courant ! L'opinion est sincèrement convaincue que les éoliennes et panneaux solaires diminuent le CO2 et la pollution ; la vérité est qu'ils les augmentent considérablement.

Nous espérons que vous allez donner un avis défavorable au projet de Valorem sur Lupsault et Oradour-d'Aigre pour ne pas ajouter - entre autres - des problèmes sanitaires mais de respecter le principe de précaution inscrit dans la Constitution.

Cordialement

Sonja et Mark Gurt



F-16490 Pleuville